

5 - REFERENTIELS

Article L.6113-1 du code du travail (créé par la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V))

*« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »*

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 1 = Réaliser une analyse sûreté des risques et des vulnérabilités de son organisation			
<p>A1 : Analyse des environnements de l'entreprise et des risques associés.</p>	<p>C1 : Rechercher les facteurs de risques présents dans les environnements de l'entreprise, afin d'en établir une liste exhaustive, en prenant en compte son environnement naturel, ses dessertes, son environnement socio-économique et la réglementation à laquelle elle est soumise.</p>	<p>Étude de cas fil rouge "Laserindus" :</p> <p>À partir d'une situation fictive, le candidat, jouant le rôle du chargé de sûreté pour la société Laserindus, rédige un rapport d'analyse des risques sûreté listant les vulnérabilités majeures de l'entreprise ainsi qu'une cotation des scénarios de risques les plus pertinents. À partir de cette cotation et des moyens organisationnels existant, il doit lister les risques qu'il considère comme maîtrisés et ceux qu'il considère comme non-maîtrisés.</p> <p>Rapport de recherches et d'étude :</p> <p>Le candidat se voit remettre une étude de cas décrivant un établissement industriel (fonctionnement général et production, immobilier, finances, produits, marché, organisation sécurité et sûreté). Une question stratégique est posée au candidat. Le candidat doit, deux mois après réception de ladite étude pour remettre un mémoire accompagné d'une note de synthèse d'une page résumant le développement de l'étude et la réponse à la question stratégique posée.</p> <p>Au bout des deux mois, le candidat soutient son mémoire devant un jury professionnel composé de quatre membres dont le président. Le candidat expose l'ensemble de sa démarche pendant une vingtaine de minutes. Il est ensuite questionné par le jury qui se présente comme le comité de direction de l'entreprise de l'étude de cas étudiée par le candidat.</p> <p>Au cours de son étude, le candidat réalise une analyse des risques et vulnérabilités exhaustive, faisant ressortir les vulnérabilités majeures de l'entreprise, et justifie les raisons pour lesquelles il considère qu'un risque est maîtrisé ou non.</p>	<p>Dans sa réponse à l'étude de cas et dans son mémoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat décrit les éléments présents dans les environnements naturels, socio-économiques, réglementaires, les dessertes de l'entreprise son contexte géopolitique et son contexte économique qu'il prend en compte dans son analyse des risques - Le candidat prend en compte les flux humains, financiers, matériels, d'informations, d'énergies et fluides et identifie les zones de croisement des flux - Le candidat prend en compte la stratégie de l'entreprise, ses fonctions clés, le marché, les clients et la R&D en identifiant les cibles de plus haute valeur - Le candidat prend en compte des menaces et des types d'agresseurs cohérents avec l'entreprise étudiée - Le candidat conduit sa recherche des scénarios de risques de manière exhaustive et justifie, le cas échéant, les raisons pour lesquelles il écarte un scénario particulier - Le candidat prend en compte les points forts et points faibles de l'organisation existante et identifie les manques - Le candidat justifie sa cotation des scénarios de risques et les raisons pour lesquelles il considère que le risque est maîtrisé ou non
<p>A2 : Cartographie des flux de l'entreprise (flux humains, produits, biens et marchandises, utilités, énergies, chiffre d'affaires.)</p>	<p>C2 : Schématiser les flux de l'entreprise afin d'établir une cartographie détaillée de l'organisation et de la vie de l'entreprise, en matérialisant sur un plan les flux humains, produits, biens et marchandises, utilités, énergies et chiffre d'affaires.</p>		
<p>A3 : Analyse de la stratégie globale de l'entreprise (contexte historique et culturel, fonctionnement, organisation, marché et typologies de clients, niveau de conformité réglementaire, évolution et projets, recherche et développement...)</p>	<p>C3 : Étudier conjointement, au moyen d'une analyse SWOT, l'histoire, la culture, les fonctions clés, le marché, les clients, l'environnement, le niveau de conformité réglementaire et l'évolution des projets de l'entreprise, afin d'établir une vision exhaustive de sa stratégie.</p>		
<p>A4 : Analyse du comportement malveillant pour anticiper le passage à l'acte et/ou en réduire les conséquences</p>	<p>C4 : Décomposer chaque menace pesant sur l'entreprise, via la rédaction de verbatims auteur - cible - mode d'action, afin d'établir une typologie de l'agresseur.</p>		
	<p>C5 : Hiérarchiser les différents types d'agresseurs, en fonction de la gravité de l'atteinte potentielle et de sa probabilité d'occurrence, afin dimensionner le dispositif sûreté de manière efficace et efficiente.</p>		
	<p>C6 : Faire ressortir des retours d'expérience d'entreprises victimes d'actions violentes ou d'actes terroristes les éléments permettant de caractériser l'évolution de la menace, afin de mieux se prémunir contre ce type d'action.</p>		

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 1 = Réaliser une analyse sûreté des risques et des vulnérabilités de son organisation			
A5 : Analyse de l'organisation et des moyens techniques sûreté existants de l'entreprise	C7 : Évaluer les solutions techniques et organisationnelles existantes dans l'entreprise, en intégrant les avantages et inconvénients de chacune d'elles au regard de la problématique sûreté identifiée, afin de déterminer les actions à intégrer au plan de traitement.		
A6 : Réalisation d'une analyse sûreté des risques et des vulnérabilités de l'entreprise sur la base d'une étude détaillée des points névralgiques et des scénarios de risques liés à la sûreté.	C8 : Rechercher et lister les cibles potentielles au sein de l'entreprise, afin d'initier une analyse de risques et de vulnérabilités concrète et exhaustive, en prenant en compte notamment l'image de marque, la e-réputation, les outils de production, les certifications, les brevets, la R&D, et les personnels. C9 : Dégager, pour chaque cible potentielle, les scénarios de risques malveillance et les événements dangereux les plus vraisemblables, afin de proposer une réponse organisationnelle et technique efficace, en prenant en compte la gravité de l'effet sur l'entreprise en cas de survenance C10 : Établir une cotation des scénarios de risques en tenant compte des moyens de maîtrise existants, en matière de prévention et de protection, et des retours d'expérience du site, afin de discerner les points majeurs de vulnérabilité malveillance de l'entreprise.		

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 2 = Conseiller un plan de traitement des vulnérabilités majeures à sa direction			
<p>A7 : Construction d'un plan de traitement, fondé sur les résultats de l'analyse de risques et de vulnérabilités, faisant ressortir les actions de réduction pertinentes en tenant compte de facteurs humains, techniques et organisationnels.</p>	<p>C11 : Spécifier les actions permettant la réduction des risques identifiés au cours de l'analyse de risques et de vulnérabilités, en intégrant des dispositifs techniques, organisationnels et humains, des mesures managériales (dispositifs de gestion des compétences, maintien et évolution dans l'emploi) et le cadre législatif et réglementaire de la lutte contre la malveillance, afin de construire un plan de traitement des risques malveillants pertinent, cohérent et homogène.</p>	<p>Étude de cas fil rouge "Laserindus" - en groupe :</p> <p>À partir d'une situation fictive, le candidat élabore en groupe un plan de traitement découlant d'une analyse de vulnérabilités donnée. La production du groupe fait l'objet d'un retour à l'issue duquel chaque membre s'entretient avec un examinateur.</p> <p>Entretien individuel : Pendant 15 minutes, le candidat effectue un entretien bilan avec un examinateur au cours duquel il revient sur le déroulement de l'étude de cas en groupe et sa propre contribution.</p>	<p>Dans la réponse du groupe à l'étude de cas et dans le mémoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les candidats prennent en compte tous les leviers de réduction des risques (techniques, organisationnels, humains, managériaux) ainsi que le cadre réglementaire. - Les candidats proposent des solutions pertinentes au regard des risques à traiter, l'ensemble constituant une réponse homogène. Ils justifient, le cas échéant, l'absence de traitement d'un risque en particulier.
<p>A8 : Analyse de la santé financière d'un établissement, sa capacité d'emprunt et d'autofinancement, son niveau d'indépendance</p>	<p>C12 : Réaliser un diagnostic financier de l'entreprise, en prenant en compte sa santé financière, sa capacité d'emprunt, sa capacité d'autofinancement et son niveau d'indépendance, afin d'identifier les possibilités de financement du plan de traitement.</p>	<p>Rapport de recherches et d'étude :</p> <p>Le candidat se voit remettre une étude de cas décrivant un établissement industriel (fonctionnement général et production, immobilier, finances, produits, marché, organisation sécurité et sûreté). Une question stratégique est posée au candidat. Le candidat doit, deux mois après réception de ladite étude pour remettre un mémoire accompagné d'une note de synthèse d'une page résumant le développement de l'étude et la réponse à la question stratégique posée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les candidats proposent des dispositifs et une planification compatibles avec la capacité de financement de l'entreprise.
<p>A9 : Financement et programmation du plan de traitement sur la base d'un budget cohérent vis-à-vis des capacités de financement de l'entreprise</p>	<p>C13 : Chiffrer et planifier les actions du plan de traitement, en intégrant les dépenses d'investissement et de fonctionnement (maintenance préventive, curative et prédictive) afin qu'il soit intégré de manière soutenable vis-à-vis de la situation financière de l'entreprise</p>	<p>Au cours de l'entretien bilan individuel :</p> <p>- Le candidat justifie les écarts entre la réponse produite par le groupe et les retours reçus sur la production.</p> <p>- Le candidat effectue un retour critique sur sa contribution au sein du groupe. Il justifie les éventuels écarts entre la réponse produite et celle qu'il aurait construite seul.</p>	<p>Au cours de la soutenance orale du mémoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat démontre la pertinence des solutions proposées dans son mémoire. - Le candidat démontre la soutenabilité financière de sa proposition.
<p>A10 : Recommandation d'un plan de traitement à la direction et argumentation en vue d'obtenir l'adhésion du comité de direction.</p>	<p>C14 : Défendre son plan de traitement, en adaptant son mode de communication afin de démontrer l'intérêt de ce dernier pour l'entreprise auprès de la direction</p>	<p>Au bout des deux mois, le candidat soutient son mémoire devant un jury professionnel composé de quatre membres dont le président. Le candidat expose l'ensemble de sa démarche pendant une vingtaine de minutes. Il est ensuite questionné par le jury qui se présente comme le comité de direction de l'entreprise de l'étude de cas étudiée par le candidat.</p> <p>Au cours de son étude, le candidat rédige un plan de traitement des vulnérabilités majeures identifiées lors de l'analyse de risques et démontre sa pertinence devant le jury d'oral.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat est ouvert à la négociation avec le jury : il peut, si nécessaire, moduler la planification ou les dispositifs proposés, à bon escient.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 3 = Mettre en place un système de management des risques sûreté (Système de Management de la Sûreté)			
A11 : Conception d'un système de management de la sûreté malveillance respectant les étapes d'une approche processus de système de management.	C15 : Evaluer et hiérarchiser les opportunités d'intégrer les actions de réduction des risques malveillance, conformément au référentiel CNPP 1302, afin d'initier une démarche de type processus	Étude de cas fil rouge "Laserindus" : À partir d'une situation fictive, le candidat, jouant le rôle du chargé de sûreté pour la société Laserindus, rédige un plan de déploiement d'un système de management de la sûreté. Il s'appuie pour cela sur une trame comportant des questions à choix multiples et des questions ouvertes.	Dans sa réponse à l'étude de cas et dans son mémoire : - Le candidat hiérarchise les actions de réduction des risques au moyen d'une matrice de Prouty - Le candidat établit une politique sûreté qui respecte notamment le droit du travail, le cadre réglementaire des technologies de sûreté et des activités privées de sécurité, ainsi que le cadre réglementaire spécifique applicable à l'entreprise Laserindus
	C16 : Définir et structurer un programme permettant le déploiement et l'exécution du système de management de la sûreté en tenant compte des activités et des besoins opérationnels de l'entreprise (principes directeurs, processus, procédures et consignes)		
A12 : Mise en place d'un système de veille technique et réglementaire	C17 : Assurer une veille technique et réglementaire, en s'appuyant sur les bases documentaires et les acteurs professionnels réputés, afin d'identifier des leviers de performance et anticiper les risques	Le candidat se voit remettre une étude de cas décrivant un établissement industriel (fonctionnement général et production, immobilier, finances, produits, marché, organisation sécurité et sûreté). Une question stratégique est posée au candidat. Le candidat doit, deux mois après réception de ladite étude pour remettre un mémoire accompagné d'une note de synthèse d'une page résumant le développement de l'étude et la réponse à la question stratégique posée.	- Le candidat prend en compte l'ensemble des acteurs sûreté internes et externes et identifie les domaines dans lesquels il pourra les mobiliser - Le candidat décrit les actions de communication et de formation nécessaires au bon déploiement du système de management de la sûreté
A13 : Constitution d'un réseau de partenaires sûreté	C18 : Créer un réseau de partenaires sûreté en sollicitant les autres entreprises locales et les différents acteurs publics afin de mutualiser certains dispositifs de sécurité.		
A14 : Elaboration d'un plan de communication à la sûreté pour les parties prenantes, internes et externes	C19 : Définir une culture de la sûreté et des actions de communication en ce domaine pour mener un déploiement efficace du plan de traitement.	Au bout des deux mois, le candidat soutient son mémoire devant un jury professionnel composé de quatre membres dont le président. Le candidat expose l'ensemble de sa démarche pendant une vingtaine de minutes. Il est ensuite questionné par le jury qui se présente comme le comité de direction de l'entreprise de l'étude de cas étudiée par le candidat.	- Le candidat identifie les critères d'efficacité permettant de suivre le déploiement du système de management de la sûreté à 1 mois, 3 mois, 6 mois
	C20 : Accompagner le déploiement du SMS par le biais de réunions d'informations avec les différents acteurs, afin de garantir une mise en application efficace et efficiente.		
A15 : Déploiement et pilotage d'un système de management de la sûreté en s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue	C21 : Evaluer et analyser les résultats des phases de déploiements afin de mesurer l'efficacité des dispositifs de management de la sûreté.	Au cours de son étude, le candidat rédige le plan de déploiement d'un système de management de la sûreté au sein de l'entreprise étudiée.	

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 3 = Mettre en place un système de management des risques sûreté (Système de Management de la Sûreté)			
<p>A16 : Formation et sensibilisation des acteurs concernés par le système de management de la sûreté et suivi de leurs compétences.</p>	<p>C22 : Concevoir des actions de formation et des supports pédagogiques contextualisés en fonction des publics visés, en intégrant des principes de conception universelle de l'apprentissage, afin de transmettre les principes directeurs et les objectifs de la démarche, les processus et les procédures de prévention de risques sûreté malveillance, dans une démarche inclusive.</p> <p>C23 : Conduire ou animer des actions de formation du personnel et/ou des prestataires externes afin d'accompagner la mise en place du système de management de la sûreté</p>		<p><u>Au cours de la soutenance de son mémoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat s'appuie sur un support clair (contraste, taille et police de caractères, densité d'information) et utilise des illustrations et des modes de représentation (schémas, graphiques, pictogrammes) facilitant la compréhension des situations exposées. - Le candidat utilise un langage compréhensible par des professionnels n'appartenant pas au domaine de la sûreté. Il reformule ou vulgarise certains concepts si nécessaire, ou à la demande du jury.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 4 = Mettre en place un plan d'action permettant la maîtrise opérationnelle d'une vulnérabilité ciblée			
<p>A17 : Construction d'un plan d'action en réponse à une problématique sûreté donnée</p>	<p>C24 : Décliner le plan de traitement en plusieurs plans d'action détaillant les acteurs, leurs rôles et responsabilités, les activités à réaliser, les critères de réussite et les délais de réalisation, afin d'intégrer des méthodes agiles de gestion de projet.</p>	<p>Questionnement à partir d'une situation professionnelle fictive</p> <p>Le candidat répond à une série de questions sur l'organisation de la maîtrise opérationnelle des vulnérabilités sûreté d'une entreprise fictive.</p>	<p>Dans ses réponses au questionnaire et au cours de la mise en situation</p> <p>- Le candidat prend en compte les besoins de l'entreprise, les contraintes technologiques, les règles d'accessibilité, les modalités de réalisation, de mise en place et de formation. Cette analyse fonctionnelle lui permet de décrire les éléments essentiels qu'il intégrerait dans un cahier des charges rédigé selon la norme NF EN 16271.</p> <p>- Le candidat propose des solutions techniques organisationnelles et humaines cohérentes avec son analyse fonctionnelle.</p> <p>- Les propositions du candidat précisent les acteurs à solliciter, leurs rôles dans l'équipe projet, les activités à réaliser pour traiter la problématique, des critères de réussite et des éléments de planification. Dans le cas d'une solution en plusieurs plans d'action, la chronologie proposée est cohérente.</p> <p>- Le candidat propose des actions de sensibilisation et de formation pour accompagner le changement. Il prévoit des adaptations en fonction du public ciblé (employés, prestataires externes, managers)</p> <p>- Le candidat justifie ses choix et défend les solutions qu'il propose dans le but de convaincre le comité de direction de la pertinence ou de la nécessité de ce changement.</p>
<p>A18 : Proposition de dispositifs de prévention et de moyens de protection techniques et organisationnels afin de répondre à une problématique sûreté donnée</p>	<p>C25 : Comparer les solutions techniques disponibles sur le marché et effectuer un benchmarking de pratiques afin d'élaborer et de proposer une réponse technique et organisationnelle à la problématique sûreté.</p>	<p>Entretien oral avec jury :</p> <p>Mise en situation professionnelle reconstituée</p> <p>Le candidat intervient en tant que chargé de sûreté au cours d'une réunion avec le comité de direction, joué par le jury.</p>	
<p>A19 : Rédaction d'un cahier des charges fonctionnel pour un achat pertinent au regard de la problématique sûreté.</p>	<p>C26 : Réaliser une analyse fonctionnelle du besoin, en prenant en compte le besoin de l'entreprise, les contraintes techniques avérées, les règles d'accessibilité, les modalités de réalisation, de mise en place et de formations, afin de rédiger un cahier des charges fonctionnel.</p> <p>C27 : Rédiger un cahier des charges exhaustif et fonctionnel, selon la norme NF EN 16271, afin de cadrer un chantier, un achat ou une prestation externe.</p>	<p>A partir d'une situation fictive tirée au sort, il dispose de 15 minutes pour rédiger une analyse sûreté de la situation et des propositions de solutions sous forme d'un ou plusieurs plans d'action, à partir d'une trame de rapport.</p> <p>Il présente ensuite son analyse et ses propositions au comité de direction, et justifie la pertinence de ses propositions pendant 15 minutes.</p>	
<p>A20 : Suivi et réception de chantier sûreté</p>	<p>C28 : Contrôler, vérifier, tester et formaliser la bonne installation des systèmes de prévention et de protection en vue de garantir leur fiabilité au sein du système de management de la sûreté.</p>		

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 5 : Piloter les acteurs opérationnels de la sûreté (maintien en fonction des systèmes de protection, surveillance humaine, TLS)			
<p>A21 : Pilotage du dispositif de surveillance humaine</p>	<p>C29 : Organiser un suivi des habilitations et des formations des prestataires de sécurité intervenant dans l'entreprise ou du service interne de sécurité, conformément au cadre réglementaire des APS, afin de garantir leur fiabilité au sein du système de surveillance des risques sûreté</p>	<p>Questionnement à partir d'une situation professionnelle fictive</p> <p>Le candidat répond à une série de questions sur le pilotage des acteurs opérationnels de la sûreté dans une entreprise fictive.</p> <p>Entretien oral avec jury :</p> <p>Mise en situation professionnelle reconstituée</p> <p>Le candidat intervient en tant que chargé de sûreté au cours d'une réunion avec le comité de direction, joué par le jury.</p> <p>A partir d'une situation fictive tirée au sort, il dispose de 15 minutes pour rédiger une analyse sûreté de la situation, à partir d'une trame de rapport élabore une stratégie de pilotage opérationnelle.</p> <p>Il présente ensuite son analyse et sa stratégie au comité de direction, et justifie la pertinence de ses propositions pendant 15 minutes.</p>	<p>Dans ses réponses au questionnaire et au cours de la mise en situation</p> <p>- Le candidat prend en compte les éléments réglementaires auquel l'exploitation de son organisation de sûreté est soumise et décrit la manière dont il s'assure de sa conformité tout au long de son cycle de vie.</p> <p>- Le candidat applique la méthode d'audit sûreté décrite dans le complément au référentiel CNPP 1302 pour contrôler la fiabilité de son organisation de sûreté.</p> <p>- Le candidat décrit un mode de fonctionnement dégradé cohérent avec la maîtrise des risques identifiés dans l'analyse de la situation. Il justifie ses choix dans le cas où certains risques ne seraient plus maîtrisés.</p>
<p>A22 : Pilotage de la maintenance préventive et curative des technologies de sûreté et ajustement du dispositif en place</p>	<p>C30 : Organiser le suivi des visites périodiques de contrôle et de maintenance des technologies de sûreté ainsi que les ajustements matériels nécessaires afin d'assurer leur adéquation permanente avec les risques identifiés.</p>		
<p>A23 : Mise en place d'une procédure de fonctionnement en mode dégradé</p>	<p>C31 : Prévoir, pour chaque élément du système de surveillance des risques sûreté, un fonctionnement en mode dégradé afin de s'adapter aux défaillances temporaires d'un ou plusieurs éléments</p>		

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 6 = Surveiller et auditer les processus de management des risques sûreté			
<p>A24 : Construction d'indicateurs de performance afin de mesurer l'efficacité du système de management de la sûreté</p>	<p>C32 : Sélectionner les indicateurs de performance en fonction de leur pertinence et de leur difficulté de suivi, afin de mesurer l'efficacité du SMS</p>	<p><u>Étude de cas fil rouge "Laserindus" :</u></p> <p>À partir d'informations documentées par l'entreprise fictive, le candidat prépare son audit du système de management de la sûreté. Il relève les écarts avec le référentiel CNPP 1302 éventuellement présents dans la documentation et extrait des axes d'amélioration continue à partir des témoignages fournis. Il s'appuie pour cela sur une trame contenant des questions à choix multiple et des questions ouvertes.</p> <p><u>Rapport de recherches et d'étude :</u></p> <p>Le candidat se voit remettre une étude de cas décrivant un établissement industriel (fonctionnement général et production, immobilier, finances, produits, marché, organisation sécurité et sûreté). Une question stratégique est posée au candidat. Le candidat doit, deux mois après réception de ladite étude pour remettre un mémoire accompagné d'une note de synthèse d'une page résumant le développement de l'étude et la réponse à la question stratégique posée.</p> <p>Au bout des deux mois, le candidat soutient son mémoire devant un jury professionnel composé de quatre membres dont le président. Le candidat expose l'ensemble de sa démarche pendant une vingtaine de minutes. Il est ensuite questionné par le jury qui se présente comme le comité de direction de l'entreprise de l'étude de cas étudiée par le candidat.</p> <p>Au cours de son étude, le candidat construit un plan d'audit annuel du système de management de la sûreté de l'entreprise étudiée, au regard du référentiel CNPP 1302</p>	<p><u>Dans son étude de cas :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat identifie les indicateurs de performance qui lui permettront d'obtenir un résultat d'audit mesurable - Le candidat identifie les éléments du référentiel CNPP 1302 qui lui permettront d'auditer les éléments présentés dans l'étude de cas - Le candidat rédige une liste de vérification exhaustive lui permettant de conduire son audit du système de management de la sûreté de manière objective - Le candidat identifie les écarts entre certains éléments du corpus de documents et le référentiel CNPP 1302 <p><u>Dans son mémoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat identifie les indicateurs de performance qui lui permettront d'obtenir un résultat d'audit mesurable - Le candidat élabore un plan d'audit annuel ou pluriannuel à partir des grandes étapes décrites dans le complément au référentiel CNPP 1302 - Le candidat décrit les contraintes liées à la formation et au maintien des compétences des auditeurs internes et les solutions mises en place pour en assurer le suivi
<p>A25 : Audit du système de management de la sûreté</p>	<p>C33 : Planifier les revues périodiques du SMS et en analyser les résultats selon les indicateurs de performance choisis, afin de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue</p>		
<p>A26 : Analyse et capitalisation de retours d'expérience</p>	<p>C34 : Faire ressortir des incidents récents et des témoignages recueillis les éléments permettant d'améliorer le système de management de la sûreté.</p>		

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 7 = Gérer les ressources dans le cadre du management des risques sûreté			
<p>A27 : Constitution et animation d'équipes pluridisciplinaires (animation de réunion, de groupes de travail, distribution des missions)</p>	<p>C35 : Coordonner des équipes, en constituant et pilotant des groupes de travail pluridisciplinaires, en animant des réunions, en répartissant les rôles et les missions, en accompagnant le changement afin d'assurer la réalisation des objectifs définis</p>	<p>Étude de cas fil rouge "Laserindus" - en groupe :</p> <p>À partir d'une situation fictive, le candidat élabore en groupe un plan de traitement découlant d'une analyse de vulnérabilités donnée. La production du groupe fait l'objet d'un retour à l'issue duquel chaque membre s'entretient avec un examinateur.</p>	<p>Dans leur réponse à l'étude de cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les candidats se sont réparti le travail de manière à pouvoir traiter l'ensemble des dimensions du cas (traitement des vulnérabilités, analyse de la santé financière de l'entreprise, optimisation de la couverture assurantielle).
<p>A28 : Préconisation d'une couverture assurantielle adaptée aux besoins réels de l'entreprise</p>	<p>C36 : Analyser la couverture assurantielle actuelle de l'entreprise en prenant en compte son coût et les valeurs matérielles ou immatérielles à protéger, afin de conseiller la direction sur ses besoins réels en termes d'assurance.</p>	<p>Entretien individuel : Pendant 15 minutes, le candidat effectue un entretien bilan avec un examinateur au cours duquel il revient sur le déroulement de l'étude de cas en groupe et sa propre contribution.</p> <p>Rapport de recherches et d'étude :</p> <p>Le candidat se voit remettre une étude de cas décrivant un établissement industriel (fonctionnement général et production, immobilier, finances, produits, marché, organisation sécurité et sûreté). Une question stratégique est posée au candidat. Le candidat doit, deux mois après réception de ladite étude, remettre un mémoire accompagné d'une note de synthèse d'une page résumant le développement de l'étude et la réponse à la question stratégique posée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les candidats produisent une réponse homogène, témoignant d'un consensus au sein du groupe, ou, à défaut, d'une décision prise et respectée par l'ensemble des membres. - Les candidats justifient le choix de la nouvelle couverture assurantielle. Ils prennent en compte la nature des valeurs à protéger et le traitement prévu des vulnérabilités, en particulier les risques restés non maîtrisés. - Les candidats mentionnent des indicateurs pertinents pour le calcul d'un éventuel retour sur investissement (ROI) de leur plan de traitement.
<p>A29 : Construction d'indicateurs permettant d'évaluer le retour sur investissement de son système de management de la sûreté</p>	<p>C37 : Sélectionner des indicateurs pertinents pour l'estimation d'un éventuel retour sur investissement de son système de management de la sûreté (évolution du nombre d'incidents sûreté, démarque invisible, nouveaux marchés obtenus grâce aux process mis en place...)</p>	<p>Au bout des deux mois, le candidat soutient son mémoire devant un jury professionnel composé de quatre membres dont le président. Le candidat expose l'ensemble de sa démarche pendant une vingtaine de minutes. Il est ensuite questionné par le jury qui se présente comme le comité de direction de l'entreprise de l'étude de cas étudiée par le candidat.</p> <p>Au cours de son étude, le candidat répertorie les fonctions de l'entreprise et les compétences nécessaires à la mise en œuvre de son plan de traitement. Il propose une couverture assurantielle de l'entreprise adaptée aux valeurs et risques restants après la mise en œuvre du plan de traitement.</p>	<p>Au cours de l'entretien bilan individuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - À l'aide d'une grille critériée, le candidat effectue un retour critique sur l'organisation du groupe, la répartition des tâches, la qualité des discussions et la faculté à trouver un consensus ou à défaut à être décisif - Le candidat effectue un retour critique sur sa contribution au sein du groupe. Il identifie les éléments de communication ou de dynamique de groupe qui ont pu poser problème ou qui ont amené à un écart entre la réponse produite et celle qu'il aurait construite seul.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 7 = Gérer les ressources dans le cadre du management des risques sûreté			
			<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat propose une planification compatible avec les ressources humaines et compétences à disposition. En cas de carence avérée, il propose et encadre l'externalisation d'une partie des étapes - Le candidat justifie le choix de la nouvelle couverture assurantielle de l'entreprise étudiée. Il prend en compte la nature des valeurs à protéger et le traitement prévu des vulnérabilités, en particulier les risques restés non maîtrisés. - Le candidat mentionne des indicateurs pertinents pour le calcul d'un éventuel retour sur investissement (ROI) du SMS.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 8 = Réagir face à une situation d'urgence et gérer une crise			
A30 : Mobilisation de ressources internes et externes en situation d'urgence	C38 : Organiser une réponse à une situation d'urgence, en articulant les ressources internes et externes à l'entreprise, afin d'assurer la protection des personnes et de permettre la poursuite de l'activité.	<p>Mise en situation professionnelle reconstituée :</p> <p>À partir d'une situation fictive, le candidat, qui joue le rôle d'un chargé de sûreté au sein d'une entreprise, assure le traitement de l'urgence. Il s'appuie pour cela sur un groupe de plusieurs personnes, qui représentent chacune un acteur particulier de l'environnement professionnel du chargé de sûreté, et qui ont connaissance du script de la situation jouée.</p>	<p>Au cours de la mise en situation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat identifie les acteurs internes et externes sur lesquels s'appuyer ainsi que les tâches devant être accomplies par chacun pour le traitement de l'urgence - Le candidat identifie les éléments devant faire l'objet d'une protection renforcée à partir des points de situation. - Le candidat propose une réponse limitant au maximum les risques encourus par les personnes, les biens et l'environnement - Le candidat propose une chronologie de traitement de l'urgence cohérente avec le type d'urgence et la nature de l'entreprise. - Le candidat liste les éléments nécessaires à la reprise ou poursuite d'activité en toute sécurité
A31 : Définition et planification d'une organisation de gestion de crise efficace et efficiente, et adaptée en matière de risques liés à la sûreté	<p>C39 : Déterminer les scénarios de risques sûreté et rechercher les dispositifs de secours et de sûreté correspondants (évacuation/ échappement, confinement, sectorisation/sanctuarisation), afin de construire un plan de gestion de crise</p> <p>C40 : Sélectionner et entraîner les acteurs essentiels à la constitution d'une cellule de crise afin de répondre efficacement en cas de survenance d'une crise.</p> <p>C41 : Préparer la communication interne et externe en cas de survenance de la crise pour démontrer la maîtrise des événements (attentats, surattentat, mouvements sociaux, risques atteints à l'image de marque, e-réputation ...).</p>	<p>Mise en situation professionnelle reconstituée :</p> <p>Exercice de crise en groupe</p> <p>Les candidats travaillent en groupe sur le cas d'une entreprise fictive. L'évaluation se déroule en trois temps :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Élaboration d'un plan de gestion de crise (production de groupe) 2- Mise en situation de gestion de crise (le groupe joue la cellule de crise) 3- Analyse critique et retour d'expérience (entretien individuel) 	<p>Au cours de la mise en situation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les candidats envisagent des scénarios de crise cohérents avec l'activité et la nature de l'entreprise - Les candidats sélectionnent un nombre suffisant de membres pour leur cellule de crise. Les fonctions principales représentées permettent de gérer l'ensemble des scénarios de crise envisagés. - Les candidats s'appuient sur l'analyse des risques et vulnérabilités fournie pour rédiger leur plan de continuité d'activité - Les candidats listent des mesures de maintien de l'activité réalistes et efficaces en cas de fermeture partielle ou totale du ou des sites étudié(s)

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 8 = Réagir face à une situation d'urgence et gérer une crise			
	C42 : Analyser les retours d'expériences afin d'améliorer le dispositif de crise de manière continue et de maintenir un niveau de sécurité et de sûreté acceptable (mesures compensatoires et conservatoires) en liaison avec le système de management de la sûreté	Premier temps : Élaboration d'un plan de gestion de crise Les candidats recherchent des scénarios de crise probables et les dispositifs de secours et sûreté qu'ils seront en mesure de mobiliser en cas de survenance d'une crise. Ils déterminent les acteurs à intégrer à leur cellule de crise et rédigent les grandes lignes de leur plan de gestion de crise et de leur plan de continuité de l'activité, sur lesquels ils pourront s'appuyer au cours de l'étape suivante.	--- - Les candidats élaborent un plan de communication de crise réaliste, en lien avec l'impact possible de la situation de crise rencontrée - Les candidats font appel aux acteurs externes et internes nécessaires à la résolution de la crise. Les tâches adressées à ces acteurs sont en cohérence avec leurs rôles et missions.
A32 : Définition des principales lignes directrices d'un plan de continuité d'activité avec un éclairage économique, financier et assurantiel	C43 : En fonction des scénarios de crise sûreté identifiés, définir les ressources et les organisations opérationnelles (cotraitance, sous-traitance, location de matériels, relocalisation temporaire, ...) afin de permettre une continuité d'activité la plus efficace et rapide possible	Deuxième temps : Exercice de crise Les candidats se répartissent les rôles des différents membres de la cellule de crise, puis gèrent ensemble une situation de crise.	--- - Le candidat décrit les éléments qui ont bien fonctionné et ceux qui ont moins bien fonctionné au cours de l'exercice. Il propose des pistes cohérentes d'amélioration du dispositif de gestion de crise élaboré au cours de la première étape
A33 : Entraînement des différents acteurs de l'entreprise à la gestion de crise	C44 : Conduire ou animer des actions de formation ou d'information, à destination du personnel et/ou de prestataires externes, afin de réagir efficacement en cas de survenance d'une crise	Troisième temps : Rédaction d'un retour individuel Une fois l'exercice de crise terminé, chaque candidat rédige un retour critique sur le déroulement de l'exercice. Il identifie des éléments qui pourraient permettre d'améliorer le dispositif produit au cours de la première étape. Il s'appuie pour cela sur une trame fournie par l'examineur.	- Le candidat détaille les actions de formation qu'il faudrait prévoir pour la cellule de crise, au regard des compétences mises en œuvre pendant l'exercice (formation à la communication avec les médias, communication de crise, exercices de crise...)